

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 15 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE membres titulaires

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Anissa BRIKH, Denis BANDELIER, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir: Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Josette BESSE à Christine DEL PIE, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Marie Lise LHOMET à Frederic ROUSSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Didier MATHIEU à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Jacques BOUQUENEUR.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	eillers
Le 8 juin	Le 8 juin	En exercice	41
The second secon	an arrive of Commence	Présents	26
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

2017-04-05 Budget Pôle touristique rural de Brebotte-Budget primitif 2017 Rapporteur : Christian RAYOT

Les grandes lignes du BP 2017 – Pôle Touristique Rural

La première année du Budget annexe « Pôle Touristique Rural de Brebotte » peut être définie comme un budget de transition.

En effet, le site ne sera effectivement opérationnel qu'au 1^{er} janvier 2018, et les participations des locataires se définiront seulement à compter de cette date.

Par contre l'intégralité des travaux sera réalisé en 2017.

Tout le budget est défini en valeur Hors Taxes. (H.T.)

Berger Levisuit

Les dépenses de fonctionnement seront principalement une assurance responsabilité civile, des impôts locaux, la première trimestrialité d'un emprunt (337 200 €) estimée à 1 800 € en intérêts et un virement à la section de fonctionnement couvrant l'emprunt en capital estimé à 4 215 € pour un trimestre.

Les recettes de fonctionnement issues du bail commercial avec la SARL « la bicyclette Verte » ne seront effectives qu'à compter de 2018. Il conviendra d'envisager une avance du Budget Général de 8 513 €.

Dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 8 513 €

La section d'investissement couvre une prévision beaucoup plus conséquente puisqu'elle intègre les dépenses travaux du projet.

Dans le cadre des dépenses d'investissement et suite à la convention entre la CCST et la SPL Sud Immobilier pour la construction du PTR, les dépenses travaux du budget annexe seront dans le cadre d'avance à la SPL. (article 238 des D.I.)

Ainsi, 486 000 € sont prévus en avance directe à la SPL depuis le Budget annexe.

Vu la nécessaire urgence, les travaux de démolition et d'études ayant déjà commencé, la CCST a déjà procédé à une première avance de 71 000 € à la SPL. Il conviendra de rembourser le budget général de cette charge.

Il convient également de provisionner les 33 400 € de rémunération de la SPL ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt contracté (seulement sur le 4ème trimestre 2017).

Les recettes d'investissement se composent elles de l'ensemble des subventions attendues (100 000 € de la DETR, 100 000 € du CADD et 52 700 € du CD 90) le virement de la section de fonctionnement couvrant le remboursement du capital de l'emprunt (4 215 €) et le tout complété par un emprunt de 337 700 €.

Dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 594 615 €

Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	8 513 €	8 513 €	0.00 €
Investissement	594 615 €	594 615 €	0.00 €
Résu	ltat général de l'exercice		0.00 €

Affiché le



Le Conseil communautaire après en avoir débattu à 32 voix pour et un contre des membres présents, décide :

• d'adopter le budget primitif de l'exercice 2017 de l'opération « Pôle Touristique Rural », café du Canal de Brebotte.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 2 1 JUIN 2017

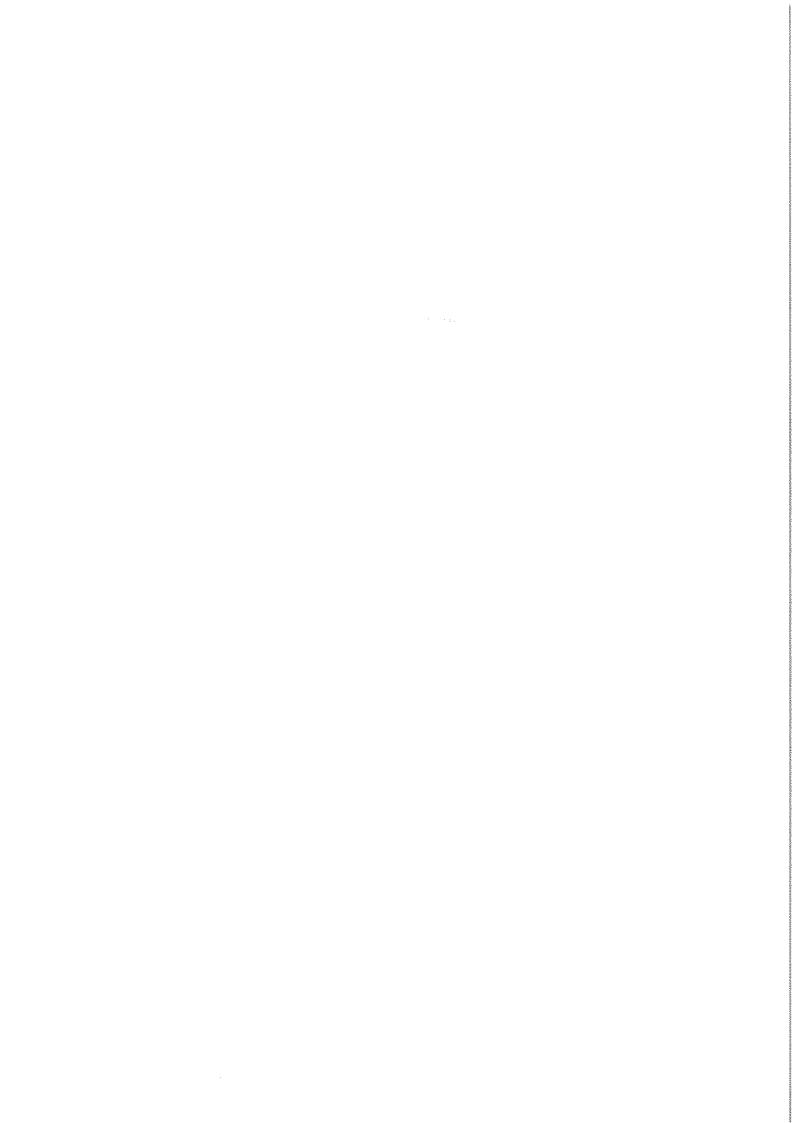
Le Président,

DU SUD

TERRITOIRE

DU SUD

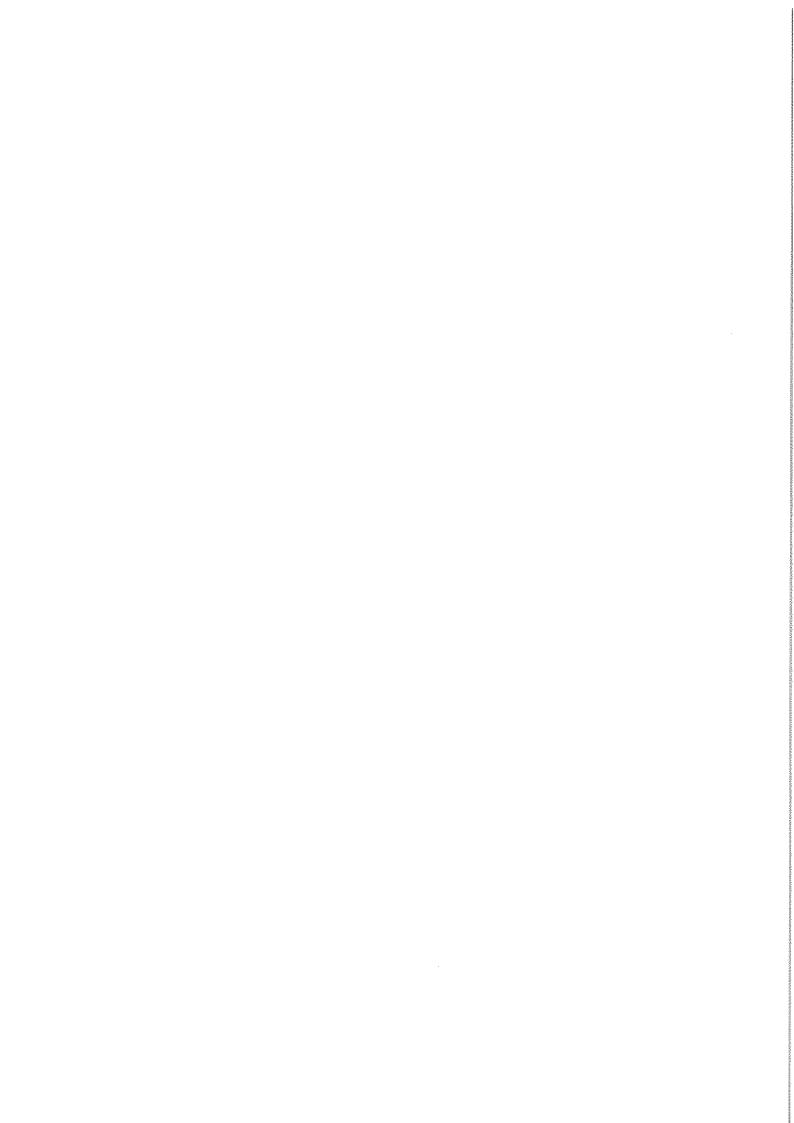
TERRITOIRE



Envoyé en préfecture le 21/06/2017

	Reçu en prefecture le 21/	UO/ZUT	
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Bre	potte(60002)	BP	2017
	D : 090-249000241-2017	70615.2017_04	05-BF
IV - ANNEXES		- IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Nombre de membres en exercice : Présenté par le Président, Nombre de membres présents : A Delle-Cedex, le 15/06/2017 Nombre de suffrages exprimés : Le Président, VOTES: Pour: Contre: Délibéré par le Conseil Communautaire, réup gr Abstention: session Ordinaire. Date de convocation : 8 OG 2017 A Delle-Cedex, le .. seil Communautaire, Jacques ALEXANDRE **Emmanuelle MARLIN** Denis BANDELIER Martine BENJAMAA Josette BESSE Jacques BOUQUENEUR Jean-Claude BOUROUH Anissa BRICK Laurent BROCHET Claude BRUCKERT Roland DAMOTTE Jacques DEAS Christine DEL PIE

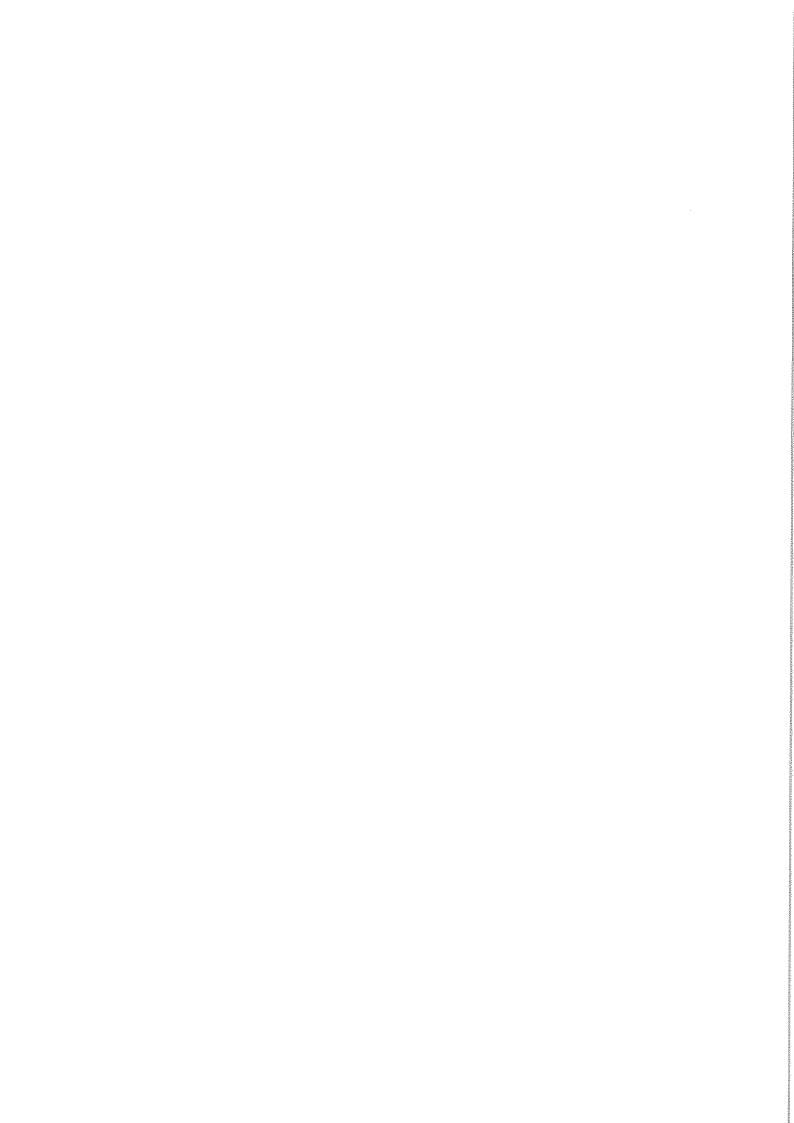


Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Recu en préfecture le 21/06/2017

	Reculen prefectore le 2 Di	UPVZILLA	
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Bre	patte(60002)	ВР	2017
	ID:000 240000244 2047	0615 2017 04	ρ5-BF
IV - ANNEXES		<u></u>	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Monique DINET	Tolo I
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPRÉZ	Joseph
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	AA
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	THE C
Bernard LIAIS	Caller .
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	



Envoyé en préfecture le 21/06/2017 Reçu en préfecture le 21/06/2017

	Reçu en prefectore le 21	Ob/ZUT/	
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Br	ep ette(60 002)	BP	2017
	ID - 090-240000241-201	0615 2017 01	ρ5-BF
DV ANNEVED		11/	
IV - ANNEXES		1.6	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	QA. I
Frédéric ROUSSE	CHUL!
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	5
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	Juliu ,
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	Hopes

